



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.
Madame, Monsieur,

Conformément à l'Arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 juillet 1992 relatif aux renseignements urbanistiques, modifié par les Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale des 23 juillet 1992, 12 janvier 1995 et 11 avril 2003, je vous prie de bien vouloir me délivrer les renseignements urbanistiques pour

le bien sis

Cadastré Division – Section – numéro

appartenant à :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : GSM :

Je joints à la présente demande :

1. La preuve du paiement de **135€*** qui doit être effectué préalablement au traitement de la demande. (extrait de banque avec montant en négatif)
n° compte BE41 0013 8879 8510 - référence : RU + ADRESSE DU BIEN.
2. un extrait du **plan cadastral** indiquant les immeubles environnants dans un rayon de 50 mètres à partir de chaque limite du bien
3. **nombre de logements** dans le bien :
Répartis de la manière suivante :
.....
.....
.....

complété des **documents attestant cette situation** avant le 23/11/1993

ou **affectation** du bien :
complété des **documents attestant cette situation** avant le 21/03/1975

à savoir : baux enregistrés, acte de vente, rapport d'expertise, attestations et factures délivrées par les compagnies distributrices (eau, gaz, électricité, ...), acte de vente accompagné de la description du bien par un géomètre assermenté, registre de commerce ...

Coordonnées du demandeur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : GSM :

e-mail :

Date de la demande :
Signature du demandeur :

Seules les demandes de renseignements urbanistiques complètes - envoyées par courrier postal ou déposées au guichet - seront traitées.
* conformément au règlement redevance approuvé par le conseil communal en date du 17.12.2013